



Les vaccinations

*"Le tétanos existe encore,
on peut en mourir : se vacciner,
c'est se protéger"*

Point de repère

En 2002, 100 000 personnes sont porteuses de l'hépatite B en France et on observe encore 20 000 nouvelles contaminations chaque année.

Quelques conseils

Vaccinations obligatoires :

- ▶ Hépatite B, la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite : dans les établissements de prévention ou de soins, pour les activités exposant à des risques de contamination : infirmiers, aides-soignants, ambulanciers, pharmaciens, employés des pompes funèbres.
- ▶ Fièvre typhoïde : dans les laboratoires d'analyses médicales.
- ▶ BCG - primo vaccination : pour le personnel soignant ou susceptible d'avoir des contacts répétés avec des malades tuberculeux et pour certaines catégories : étudiants du domaine médico-social, assistantes maternelles, personnels d'écoles, de maternelles, crèches, halte-garderies...

Vaccinations recommandées : (justifiées par un risque professionnel)

- ▶ Tétanos : dans le bâtiment, les travaux publics, les égouts, travaux de plein air, jardinage...
- ▶ Brucellose : dans certains laboratoires, les abattoirs, les services vétérinaires... (Tableau des Maladies Professionnelles n° 24).
- ▶ Leptospirose : dans les abattoirs, les égouts, pour les employés de voirie, gardes-pêche, dans le traitement des eaux usées... (Tableau des Maladies Professionnelles n° 19).
- ▶ Rage : dans les services vétérinaires, abattoirs, fourrières, équarrissage... (Tableau des Maladies Professionnelles n° 56).
- ▶ Rubéole : pour les femmes en âge d'avoir des enfants, en contact avec les enfants, et personnels de santé.
- ▶ Hépatite A : dans les crèches, pour les personnes exposées aux eaux usées, pour les voyages à l'étranger, dans la restauration collective...

Vaccinations recommandées : (missions en pays tropicaux)

Renseignez-vous auprès d'organismes compétents car de nombreux vaccins peuvent être nécessaires :

- Institut d'Hygiène aux Hospices Civils de Strasbourg
Tél. : 03 88 21 27 30

- Service Médical d'Air France/Vaccinations
Tél. : 08 36 68 63 64

Autres vaccinations :

- ▶ Vaccination antigrippale pour les personnes en contact permanent avec le public, et pour celles ayant des problèmes de santé (problèmes cardiaques, respiratoires...).

Vaccinations recommandées : (dans le cadre de la Santé Publique)

- ▶ Antidiphtérique, antitétanique, antipoliomyélite.
- ▶ Exposé au risque biologique, vous bénéficiez d'une surveillance médicale renforcée avec une visite médicale annuelle.

À noter

Il est alors utile d'apporter votre carnet de vaccinations, votre médecin du travail pourra effectuer avec votre accord les vaccins ou rappels nécessaires.

Les vaccinations en milieu de travail sont à la charge financière des employeurs.

En savoir plus

www.ast67.org

- ▶ Vaccinations en milieu de travail (AST 67).
- ▶ Calendrier vaccinal : avis du Conseil Supérieur d'Hygiène Publique de France.